

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Activités riches et diversifiées du Service de la faune, des forêts et de la nature

Journée portes ouvertes samedi 7 juin

La chancellerie d'Etat communique :

Depuis le 1^{er} janvier 2008, le Service de la faune, le Service des forêts et l'Office de la conservation de la nature sont réunis au sein d'un même service: le Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN) sis à Couvet. Inscrite dans la feuille de route du Programme de législature 2006-2009 du Conseil d'Etat, la réunion de ces trois entités en un seul service permet de donner de la force et de la visibilité aux secteurs forêts, faune et nature du canton, qui se trouvent en étroite connexité. Ce nouveau service est chargé de gérer et de contribuer à la gestion des espaces naturels en collaboration avec les propriétaires fonciers, les exploitants, les autorités communales et les autres services de l'Etat concernés, en particulier le Service de l'agriculture. Une Journée portes ouvertes se tiendra samedi 7 juin 2008 au cours de laquelle seront présentées les activités du service.

Action en faveur de la biodiversité des forêts

Le SFFN, par son secteur forêts placé sous la responsabilité de M. Léonard Farron, ingénieur forestier cantonal et également chef du service, mène une action importante en faveur de la biodiversité en forêt. Cette action est conduite en lien avec les soutiens que la Confédération suisse accorde au Canton de Neuchâtel dans le cadre d'une convention-programme instituée lors de l'entrée en vigueur de la RPT et qui porte sur les objectifs à atteindre en forêts neuchâteloises de 2008 à 2011. Il est ainsi prévu notamment d'instituer 120 hectares supplémentaires de réserves forestières totales (actuellement 450 hectares) et de revitaliser 128 hectares d'habitats du grand tétras.

Cette convention-programme touchera donc 4% de la surface boisée du canton, avec une participation financière de la Confédération de 1,5 million de francs pour les années 2008 à 2011. Afin de réaliser ces objectifs, le Département de la gestion du territoire a signé des accords de prestations avec les communes et les propriétaires privés, répartissant le montant de 1,5 million de francs consacré à la promotion de la biodiversité, auquel s'ajoutent 156.000 francs de financement cantonal.

Biodiversité et rôle des prédateurs

La notion de biodiversité représente un phénomène évolutif dans le temps: des espèces disparaissent et d'autres apparaissent à un endroit donné. Cet apport de la faune locale peut prendre trois formes différentes: par une arrivée naturelle (exemple: le goéland, le loup, la moule zébrée), par une réintroduction (exemple: le castor, l'omble chevalier, le

bouquetin, le chamois, le lynx) ou par lâchers involontaires (exemple: le rat musqué, l'écrevisse américaine, la grenouille rieuse, le sandre).

Le lynx est un bon exemple de gestion qui occupe le secteur faune du SFFN sous la responsabilité de M. Arthur Fiechter, inspecteur cantonal de la faune. Même si le lynx mange un chevreuil ou un chamois par semaine, son influence directe par la prédation sur nos ongulés s'avère insignifiante et par la suite tolérable. L'expérience montre donc qu'aucun des prédateurs présent chez nous n'est spécialisé sur une seule espèce de proie et que les populations naturelles des espèces faunistiques sont toujours en déséquilibre et qu'elles cherchent à s'équilibrer.

Pâturages boisés : intérêt de la création

Le dossier des pâturages boisés est un exemple qui illustre bien à la fois l'intérêt de la création du SFFN - avec son secteur nature placé sous la responsabilité de M. Philippe Jacot-Descombes, conservateur cantonal de la nature - et la nécessité de collaborer étroitement avec le Service de l'agriculture, les propriétaires et les exploitants pour la sauvegarde de ce milieu dont les qualités naturelles, paysagères et la fonction d'accueil du public ont été démontrées.

Le territoire neuchâtelois recense près de 6.000 hectares de pâturages boisés. Ceux-ci sont caractérisés par une mosaïque de milieux boisés et d'herbages et par une gestion mixte, agricole et forestière. S'ils sont de plus particulièrement prisés par la population neuchâteloise (loisirs, sport, cueillette des champignons), leur avenir est actuellement incertain en raison d'une évolution du paysage sylvo-pastoral vers la forêt fermée d'un côté et le pâturage intensif sans arbre de l'autre, voire la prairie de fauche.

Journée portes ouvertes

Le Service de la faune, des forêts et de la nature organise une Journée portes ouvertes samedi 7 juin 2008 à Couvet. Cette journée vise à faire découvrir ou redécouvrir au public intéressé quelques-unes des facettes des activités que mène le SFFN en faveur d'une gestion durable de nos espaces naturels.

Autour du bâtiment, les visiteurs pourront ainsi découvrir un assortiment de grumes, la technique de construction des murs de pierres sèches, des nichoirs, se fournir en arbustes indigènes provenant de la pépinière de l'Etat et en graines pour prairies fleuries. Dans les espaces naturels, le public pourra aussi découvrir sur trois sites le martelage en forêt, la gestion des tourbières dans notre canton et la faune aquatique.

- **Journée portes ouvertes du Service de la faune, des forêts et de la nature, samedi 7 juin de 10h00 à 16h00, Couvet, 11 rue du 1^{er} Mars. Possibilité de se restaurer sur place.**

Neuchâtel, le 5 juin 2008